



Principales résolutions à adopter lors de l'AGA du 18 juin 2026 à 18 h 30

Ce document présente les ébauches des résolutions qui seront discutées pour adoption lors de l'assemblée générale annuelle de notre organisation. Nos règlements généraux prévoient que « *L'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle est accompagné de l'ordre du jour complet de la rencontre et du texte des principales résolutions à adopter.* » (Article 5.3)

1. Adoption de l'ordre du jour

Dûment proposée par :		Appuyée par :	
CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour transmis;			
Il est proposé et dûment appuyé :			
<ul style="list-style-type: none">• Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2026 soit adopté tel que présenté.			
Statut de la résolution :			

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2025

Dûment proposée par :		Appuyée par :	
CONSIDÉRANT l'ébauche de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2025;			
Il est proposé et dûment appuyé :			
<ul style="list-style-type: none">• Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2025 soit adopté tel que présenté.			
Statut de la résolution :			

3. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2026-2027

Dûment proposée par :		Appuyée par :	
CONSIDÉRANT que l'AGA a notamment pour objet de nommer l'auditeur indépendant des comptes;			
CONSIDÉRANT le contrat avec la firme Pierre Mousseau;			
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'administration;			
CONSIDÉRANT les discussions en séance;			
Il est proposé et dûment appuyé :			
<ul style="list-style-type: none">• DE NOMMER la firme Pierre Mousseau comme auditeur indépendant des comptes pour l'année 2026-2027.			
Statut de la résolution :			

4. Élection des administrateurs 2026

Dûment proposée par :		Appuyée par :	
<p>CONSIDÉRANT la procédure prévue aux règlements généraux pour l'élection des administrateurs (Article 6.2);</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation du comité de mise en candidature et d'évaluation du conseil d'administration;</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation des personnes suggérées;</p> <p>Il est proposé et dûment appuyé :</p> <ul style="list-style-type: none">• D'ÉLIRE les personnes suivantes à titre d'administratrices et administrateurs : mesdames Sylvie Thériault, Valérie Savard et Marie-Claude Villeneuve ainsi que messieurs Frédéric Nadon et Marc St-Amour.			
Statut de la résolution :			